

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Intégration des dispositifs et des pratiques en formation ouverte à distance

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Sciences et ingénierie des systèmes, mathématiques, informatique

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Après avoir été ouverte sous forme de diplôme d'université, la formation a pris sa forme actuelle à partir de septembre 2012. Portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques, elle émerge au Campus virtuel (CVTIC) sur lequel elle s'appuie pour la partie technique et bénéficie des apports de la Faculté des lettres et sciences humaines pour la partie pédagogique et didactique. L'objectif de la formation est d'apporter des compétences dans la conception, la scénarisation et l'animation des dispositifs en formation ouverte à distance (FOAD) mais également dans le tutorat de ces dispositifs à des professionnels de la formation d'adultes. Elle est donc principalement orientée vers la formation continue pour le public français. Entièrement dispensée à distance, elle s'adresse également à un public francophone résultant d'un partenariat international en Afrique. Elle offre des compétences aussi bien institutionnelles que technologiques et permet une montée en compétence sur les connaissances liées à la formation des adultes en formation à distance.

Analyse

Objectifs
<p>Les compétences apportées sont énoncées clairement dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les objectifs s'inscrivent dans une économie de la formation professionnelle continue nécessitant de monter en compétence les salariés et répondent à une demande de plus en plus forte de mettre en œuvre de la formation tout au long de la vie <i>via</i> des dispositifs à distance et numériques. Ces objectifs sont précis et la progression des inscrits en formation continue montre que la formation répond aux attentes des salariés et remplit donc les objectifs.</p>
Organisation
<p>La formation est organisée uniquement à distance en prenant appui sur les outils numériques disponibles et sur les communautés virtuelles. Composée d'un tronc commun de 330 heures et de deux parcours (technologique et institutionnel) d'une durée de 90h hors l'option « stratégies du e-learning » de 30h. L'organisation est dans le standard d'une licence professionnelle avec un stage de trois mois. La durée du projet tuteuré n'est malheureusement pas précisée. On rappelle que celle-ci doit représenter le quart du volume de la formation hors stage. L'organisation est cohérente et les enseignements proposés sont en adéquation avec les objectifs et les compétences visés.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La formation résulte d'une demande forte de l'environnement socio-économique (petites, moyennes et grandes entreprises) et résulte initialement de la demande de grands groupes souhaitant développer leurs activités vers l'Afrique. Pour cela, un partenariat, avec l'école d'Ingénieurs en eau et environnement du Burkina Faso a été passé. Un détail des modalités de ce partenariat aurait été nécessaire.</p> <p>Elle s'inscrit dans l'offre globale de l'université de Limoges au niveau Bac + 3 et se fait dans la continuité des offres de formations au niveau Bac + 2. Elle est proposée à distance, ce qui lui permet un positionnement particulier qui vient enrichir l'offre de l'université de Limoges. Il n'y a pas de recouvrement avec d'autres formations sur site (au sein de la Communauté d'universités et d'établissements - COMUE) ou même sur le territoire national. La modalité d'enseignement entièrement à distance est un atout certain dans cette faible concurrence.</p>
Equipe pédagogique
<p>Les enseignements sont répartis entre différentes parties prenantes de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 22 % de formateurs de la Faculté des sciences et techniques (115h), - 12 % de formateurs de la Faculté des lettres et sciences humaines (60h), - 57 % de professionnels issus du monde socio-économique (295h), - 9 % d'autres formateurs (45h). <p>La formation repose sur la participation des équipes pédagogiques des Facultés Sciences et techniques et des Lettres (FST) et des Sciences humaines (FLSH). Les professionnels interviennent dans le cœur de métiers de la formation. On note une trop faible intervention des enseignants universitaires professeurs agrégés (PRAG) (100h) (1) et enseignants-chercheurs (90h) (deux maîtres de conférences, deux universitaires d'autres établissements), et corrélativement une participation des professionnels trop élevée qui atteint presque 60 %. Une précision sur la provenance et le profil des conférenciers seraient bienvenus. Il conviendrait d'élargir le panel de provenance des professionnels.</p> <p>La responsabilité est assurée conjointement par un maître de conférences et un PRAG, partagée entre les deux composantes (FST et FLSH). L'équipe pédagogique se réunit deux fois par an (en dehors du Conseil de perfectionnement) et en présence des étudiants. Des détails sur la composition, le rôle et le fonctionnement de ces réunions seraient bienvenus. Deux autres réunions de fin de semestre sont effectuées en visioconférence, hors présence des étudiants. La dynamique pédagogique est bien présente avec plusieurs réunions dans l'année universitaire, y compris le Conseil de perfectionnement.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont en hausse continue depuis la première rentrée pour atteindre 22 inscrits en 2015. Les inscrits sont principalement des étudiants/salariés de la formation continue. Pour les étudiants en formation initiale, le recrutement est diversifié y compris en niveau de la deuxième année de licence (L2). Il existe une dynamique continue en matière de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de la validation des acquis professionnels (VAP). Il aurait été pertinent de connaître le nombre de candidatures et donc le taux de sélectivité. De même, des explications sur la sélection des candidats étrangers auraient été de bon aloi.</p> <p>Afin de mieux apprécier la pertinence des deux parcours, un détail des informations (inscrits, insertion professionnelle) les concernant aurait été bienvenu.</p> <p>Il convient également de faire attention au taux de réussite fluctuant et particulièrement bas en 2015 (56 %), nonobstant l'année 2016 dont le chiffre n'est pas précisé.</p> <p>Concernant le taux de poursuite d'études, il est très limité et de facto le taux d'insertion est très bon pour atteindre les 100 % des répondants de l'enquête interne en 2015. Pourtant, il faut relativiser cette donnée pour des personnes en formation continue. Il aurait fallu qualifier les emplois occupés et montrer la plus-value de la formation en montée en compétences.</p>
Place de la recherche
<p>Plusieurs membres du laboratoire XLIM- unité mixte de recherche, conseil national de la recherche scientifique (UMR CNRS 7252) et UMR francophonie, éducation, diversité (FRED) font partie de l'équipe pédagogique. Il n'est pas explicité le transfert et l'impact des recherches dans ce domaine sur la formation.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation repose sur la place réservée aux interventions des professionnels que ce soit dans les enseignements ou dans les jurys et les divers conseils.</p>

<p>Il n'y a pas de certification particulière. La fiche RNCP est complète mais présente quelques erreurs. Il manque, en outre, l'horaire attribué au projet tuteuré et elle présente une erreur probable de frappe pour l'horaire du parcours institutionnel. Un autre souci est la présence dans la fiche RNCP de l'UE 10a stratégie du développement en Afrique que l'on ne retrouve nulle part dans le dossier.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>La présentation du projet et du stage est confuse alors qu'ils doivent avoir chacun leur UE et que la durée du projet tuteuré ainsi que les <i>European credit transfer system</i> (ECTS) attribués doivent être précisés. La durée du projet tuteuré doit être au moins égale au quart du volume de la formation hors stage. Il convient de le mettre en œuvre dans cette proportion et de l'expliquer clairement sur la fiche RNCP et dans les divers documents de communication. Le projet tuteuré et le stage permettent à l'étudiant, à partir d'un cas concret fourni par un enseignant ou un professionnel, de proposer un ensemble de séquences pédagogiques répondant au cahier des charges. Concernant les salariés en reprise d'études, nous n'avons pas d'informations sur le lieu et le sujet du stage et du projet tuteuré, notamment s'ils suivent la même logique que les étudiants en formation initiale. Des explications complémentaires auraient été appréciées.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La modalité d'enseignement à distance facilite l'ouverture de cette formation à l'international, francophone surtout. Deux partenariats principaux sont privilégiés : l'école d'ingénieurs au Burkina-Faso et l'université de Mostaganem. Il aurait été intéressant de détailler la provenance réelle des étudiants inscrits.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>La licence accueille principalement un public de formation continue du fait de sa spécificité. Celle-ci est accessible, conformément au système européen aux étudiants de niveau Bac+2, diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) et de deuxième année de licence (L2). Le recrutement des étudiants se fait via un formulaire en ligne servant de préinscription. Une commission de recrutement se réunit une fois par mois pour vérifier l'adéquation entre le projet professionnel et les débouchés de la licence. On peut regretter l'absence d'aide à la réussite, hormis les rendez-vous réguliers pour lesquels nous n'avons pas suffisamment de détails et de retour sur leur rôle et leur efficacité. Il convient de signaler l'absence de VAE depuis l'ouverture de la licence professionnelle.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Du fait de la spécialité de la licence professionnelle, le numérique a une place privilégiée et les équipes utilisent les dispositifs nécessaires à de la FOAD. A titre d'exemple, les enseignants utilisent une plateforme de formation (LMS) qui s'appuie sur la plateforme du campus virtuel de l'université de Limoges (Moodle). Ceci est complété par l'utilisation d'outils comme l'agenda partagé, des suites bureautiques en ligne, des systèmes de partage de fichiers facilitant un travail collaboratif à distance. De plus, les enseignants utilisent un studio de cours équipé d'un tableau blanc interactif, de tablettes tactiles et de caméras permettant la réalisation de films ou de classes virtuelles. Quant à l'accompagnement des stages, il se déroule soit en présentiel soit en mixte présentiel/distancié. Une analyse critique des modalités d'enseignements aurait été la bienvenue.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Les modalités d'évaluation sont clairement énoncées. Sous forme de contrôle continu, elle respecte la loi sur la délivrance de la licence professionnelle et des ECTS associés. Le projet tuteuré et le stage ne semblent pas être clairement différenciés. Le projet est évalué au travers de trois rapports sans soutenance orale a priori alors que, à l'inverse, le stage n'est évalué qu'au travers d'une soutenance orale qui se déroule en présentiel ou à distance (visioconférence permettant de vérifier l'identité de l'étudiant). Pour les deux modalités, la composition des jurys devrait être précisée.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Un suivi régulier est effectué via un tableau numérique synthétisant les évaluations et permettant donc à l'étudiant de faire le point sur l'acquisition de ses compétences.</p>

Un portfolio numérique personnel et actualisé tout au long de l'année permet à l'étudiant de visualiser les compétences acquises.
 Un cahier de suivi en ligne est mis en place pour guider et suivre l'étudiant pendant son stage.
 Des rencontres éventuelles en visioconférence pour les tuteurs universitaires et professionnels en entreprises sont possibles en fonction des besoins.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés se fait via le dispositif mis en place par l'université de Limoges, doublé par une demande (une fois par an) sur les réseaux sociaux.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le Conseil de perfectionnement est mis en œuvre. Il aurait été intéressant de connaître le détail de la composition du dernier Conseil de perfectionnement et le niveau de participation des différents acteurs.
 Concernant l'évaluation des enseignements, celle-ci s'effectue pour chaque unité d'enseignement par les étudiants et de façon anonyme. Elle est complétée par l'enquête réalisée par le carrefour des étudiants de l'université de Limoges qui a lieu annuellement mais aucun détail n'est donné sur le contenu de cette évaluation ni sur ses conclusions. Cela est fort dommage.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La thématique porteuse.
- Le partenariat avec le monde socio-économique.
- L'ouverture à l'alternance et à la formation continue.
- L'attractivité et l'augmentation des candidatures.
- Le recrutement bien équilibré entre L2, BTS et DUT.

Points faibles :

- Le faible taux de réussite.
- L'absence dans le dossier des modalités et conclusions de l'évaluation des enseignements et de la formation en général.
- Le manque de clarté dans le déroulement des projets tuteurés et stages.

Avis global et recommandations :

Globalement, la formation répond à un besoin des entreprises sur une thématique porteuse et sa modalité « à distance » correspond à un besoin prégnant de monter en compétences des salariés.

Cependant, le dossier présente des items trop déclaratifs. Il faut, à l'avenir, renforcer le fond du dossier par des éléments, des illustrations et des précisions objectifs qui ne laissent place ni à l'interprétation ni à la subjectivité. A titre d'exemple, il convient d'apporter une attention particulière aux suivis des diplômés (surtout pour une formation à

distance) et à l'autoévaluation pour lesquels l'analyse est trop superficielle. Cela pourrait contribuer à améliorer le taux de réussite qui ne peut pas rester au niveau faible des dernières années.

Outre ces points, la présentation de la formation dans le dossier semble grouper le projet et le stage alors que dans la fiche RNCP, ils sont bien dissociés. On rappelle que le projet tuteuré et le stage doivent avoir chacun leur unité d'enseignement et que la durée du projet tuteuré ainsi que les ECTS attribués doivent être précisés. La durée du projet tuteuré doit être au moins égale au quart du volume de la formation hors stage. Il convient de le mettre en œuvre dans cette proportion et de l'explicitier clairement sur la fiche RNCP et dans les divers documents de communication. A propos de la fiche RNCP, celle-ci présente une erreur sur le volume du parcours institutionnel qui doit être de 90h et non de 30h comme indiqué.

D'autre part, même si la formation a su mobiliser une équipe pédagogique pluri-compétences s'appuyant sur deux composantes et des professionnels, l'équipe des permanents est fragile et repose sur quatre personnes. Cela semble trop juste, y compris pour une formation à distance, pour assurer un suivi des étudiants efficace et une dynamique pédagogique.

Enfin, il faut poursuivre le développement de la formation continue et de l'alternance. Dans ce cadre, le partenariat important avec le monde socio-économique (comme les grands groupes) sera force de dynamique et permettra de mieux cibler les salariés qui s'engagent dans la voie de la formation continue ou de l'alternance.

Observations des établissements

Limoges, le 16 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/ML/1121

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence professionnelle Gestion et accompagnement de projets
Pédagogiques - Parcours Métiers de l'internet : concepteurs, formateurs,
animateurs et tuteurs dans des dispositifs de FOAD**


Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse parfaitement le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER

